



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE
ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.13)

5/12/2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE PETITION POUR OBTENIR LE DEPART DU CONCESSIONNAIRE DU CAMPING SAINT-MICHEL

La détérioration du camping Saint-Michel se poursuit au cœur du Plateau, site naturel inscrit. Pour y mettre un terme, l'ASPONA a lancé samedi 24 novembre, à l'occasion de la Journée de l'arbre et des forêts, une pétition (voir ci-dessous). Comme il y a urgence, **cette demande collective signée par 98 personnes vient d'être envoyée au Maire de Menton**. D'autres élus municipaux, la députée de la circonscription et les services de l'Etat dans les Alpes Maritimes en ont reçu une copie, afin qu'ils puissent aussi soutenir notre demande.

Monsieur le Maire de Menton

*Nous vous écrivons pour que vous mettiez un terme définitif à la détérioration des végétaux et du site du **camping Saint-Michel** appartenant à la commune.*

COMBIEN DE PREUVES vous faudra-t-il de l'incompétence et de la malveillance du concessionnaire chargé de gérer ce site naturel inscrit?



*Les 200 oliviers bicentennaires sauvagement élagués à la tronçonneuse,
La moitié des cyprès de l'allée centrale éliminée,*



*Des individus morts depuis 18 mois et non remplacés,
Une décharge illégale de débris de chantier sous l'ancienne auberge de jeunesse,
Du ballast stérilisant la terre agricole sur plus 50% du terrain,*



*Des gros blocs de béton empilés lourdement sur les restanques et dans les escaliers,
Des cabanes en bois construites sur des parpaings en équilibre, au bord des murets ...*

Monsieur le Maire, il est URGENT de dénoncer la Délégation de service public du camping Saint-Michel.
Par cette pétition, nous vous le demandons instamment.

Veillez agréer nos sincères salutations,

www.aspona.org ou sur www.facebook.com/ASPONA

Contact : info@aspona.org

courrier postal : ASPONA BP17 - 06501 MENTON Cedex